Portefeuille FNB équilibré ESG Mosaïque CI

Série YT5 CAD

À compter du 4 avril 2025, le fonds Port FNB équilib à revenu ESG Mosaïque CI FT5 (SF 426T5) a été fusionné dans (SF 427T5)



EN DATE DU 31 JUILLET 2025

APERÇU DU FONDS

L'objectif de ce fonds est de réaliser un équilibre entre le revenu et la croissance du capital à long terme, principalement par des placements dans un portefeuille diversifié de fonds négociés en bourse (FNB) de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe qui appliquent généralement des stratégies de placement axées sur des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

PROFIL DU FONDS

Avril 2025	Date de création
25,2 millions \$	CAD Total des actifs nets (\$CA) En date du 07-30-2025
10,9241 \$	VLPP
Information n'est pas encore disponible	RFG (%)
0,45	Frais de gestion (%)
Équilibré mondial	Catégorie d'actif
\$CA	Devise
500 \$ (initial)/25 \$ (supplémentaire)	Placement minimal
Mensuelle	Fréquence des distributions
0,0417\$	Dernière distribution

Niveau de risque¹

Faible		Moyen	Élevé		
	<u> </u>				

CODES DE FONDS

		T5
Υ	4085	427T5
A	FAI 2225 FAR ES [*] 3325 FR ES 3225	FAI 125T5 FAR ES 225T5 FR ES 325T5
F	4225	425T5
I	5225	
Р	90225	90725
PP	90193	
Z	FAI 2085 FAR 3187	

^{*}Pas de nouveaux achats directement dans les fonds "switch only".

RENDEMENTS²

*Le rendement du fonds n'est pas disponible pour les fonds ayant une histoire de moins d'un an.

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total	
07-25-2025	0,0417	
06-26-2025	0,0417	
05-23-2025	0,0417	
04-25-2025	0,0417	

GESTIONNAIRES





Stephen Lingard

Portefeuille FNB équilibré ESG Mosaïque Cl

Série YT5 CAD





EN DATE DU 31 JUILLET 2025

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁴

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Actions internationales	23,09	Revenu fixe	40,48	Canada	49,06
Obligations du gouvernement canadien	17,64	Autres	14,00	États-Unis	18,87
Actions canadiennes	17,38	Services financiers	8,85	Autres	12,57
Actions américaines	15,67	Technologie	6,87	Japon	4,57
Obligations de sociétés canadiennes	11,32	Biens industriels	6,37	Allemagne	3,38
Obligations de gouvernements étrangers	7,99		6,09	France	2,74
Espèces et équivalents	3,09	Services publics	5,53	Chine	2,73
Obligations de sociétés étrangères	2,53	Énergie	4,01	Irlande	2,47
Hypothèques	0,90	Matériaux de base	3,94	Royaume-Uni	2,02
Autres	0,39	Immobilier	3,86	lles Caimans	1,59

PRINCIPAUX TITRES⁵	Secteur	(%)
1. iShares ESG Aware Can Aggreg Bond Idx ETF (XSAB)	Revenu fixe	12,74 %
2. iShares ESG Aware MSCI Canada Index ETF (XESG)	Fonds négociables en bourse	10,54 %
3. Fonds obligations vertes mondiales CI prt série I	Fonds commun de placement	9,83 %
4. Fds chefs de file mondiaux climat CI FNB \$C (CLML)	Fonds négociables en bourse	8,57 %
5. FNB indc obligataire mond sf Can CIBC cvt\$C (CGBI)	Fonds négociables en bourse	6,96 %
6. FINB BMO ESG obligations de sociétés (ESGB)	Revenu fixe	6,14 %
7. iShares ESG Aware MSCI EAFE Index ETF (XSEA)	Fonds négociables en bourse	5,81 %
8. FINB BMO MSCI Canada actions sélectionnées (ESGA)	Fonds négociables en bourse	5,66 %
9. FNB indiciel MSCI Md Incid ESG CI Non Cvt (CESG.B)	Fonds négociables en bourse	5,59 %
10. iShares ESG Aware Can Sh Term Bond Ix ETF (XSTB)	Revenu fixe	5,33 %
11. iShares ESG Aware MSCI USA ETF (ESGU)	Fonds négociables en bourse	4,06 %
12. Fnd infrastructures durables mond CI pr série I	Fonds commun de placement	3,14 %
13. iShares ESG MSCI EM Leaders ETF (LDEM)	Fonds négociables en bourse	2,97 %
14. FNB First Trust NASDAQ Cln Edg Smt Grd Infr (GRID)	Fonds négociables en bourse	2,17 %
15. FNB Invesco Global Water (PIO)	Fonds négociables en bourse	2,13 %

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur ci.com.

- Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, quiest mesurée par l'écart-type de ses rendements surdixans. Selon la méthode normalisée, siun fondsoffre des titres au public depuis moinsde dixans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.
- ² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.
- ³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.
- ⁵ Les avoirs du portefeuille sont susceptibles d'être modifiés sans préavis et ne peuvent représenter qu'un faible pourcentage des avoirs du portefeuille. Il ne s'agit pas de recommandations d'achat ou de vente d'un titre particulier.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif Cl 2024. Tous droits réservés.

Publié en Août 2025